

THOMAS W. KOWALSKI

LETTRES CARIENNES: ESSAI DE DECHIFFREMENT DE L'ECRITURE CARIENNE

L'écriture carienne est en général considérée comme encore non déchiffrée, bien qu'un certain accord se soit fait sur les valeurs phonétiques à attribuer à plusieurs signes cariens identifiables par leur forme à des caractères connus dans les alphabets méditerranéens anciens¹. La principale raison de ce scepticisme est qu'aucun des codes de déchiffrement proposés jusqu'à présent n'arrive à retrouver phonétiquement les noms propres qui figurent dans une dizaine d'inscriptions bilingues égypto-cariennes et gréco-cariennes². Les recherches semblent s'être engagées dans une impasse, en laissant inexplorée la voie qui consiste à repérer les noms propres dans la partie carienne de certaines des bilingues préalablement à toute interprétation phonétique des signes cariens. Une telle approche est cependant possible et offre le moyen de procéder à une identification terme à terme des signes cariens avec les phonèmes de la contrepartie égyptienne ou grecque de ces noms propres.

¹ La tentative de déchiffrement la plus récente est de V. V. Ševoroškin, *On Karian*, RHA 74, 1964, 1—55, et *Zur karischen Schrift und Sprache*, Kadmos 3, 1964, 72—87, où on trouvera un tableau comparatif des autres systèmes d'interprétation.

² Elles ont été réunies commodément dans O. Masson et J. Yoyotte, *Objets pharaoniques à inscription carienne*, IFAO, Bibl. d'Et. XV, Le Caire 1956, et L. Deroy, *Les inscriptions cariennes de Carie*, Ant. Class. 24, 1955, 305ss. Pour toutes les inscriptions on utilisera ici les sigles de Ševoroškin, dont la classification doit être complétée pour les ostraka de Sardes, cf. G. M. A. Hanfmann et O. Masson, *Carian Inscriptions from Sardis and Stratonikeia*, Kadmos 6, 1967, 123—134, et pour les stèles votives d'Egypte depuis les découvertes des fouilles de Saqqara-Nord, cf. les photos publiées par W. B. Emery dans JEA 56, 1970, pl. X et XV. On exclut du groupe des bilingues utilisé ici la stèle de la planche XV, n° 5, abimée et trop difficile à lire sur la photo, ainsi que, par ailleurs, celles dont le texte égyptien ne mentionne pas le nom du dédicant. On laissera de côté également dans cette étude les inscriptions dont l'écriture sort du cadre de l'alphabet carien ordinaire, en particulier l'ostrakon de Hou, cf. A. H. Sayce dans PSBA 27, 1905, 126 et pl. II, VII, ainsi que les inscriptions de Khalketor, cf. G. Neumann, *Eine neue karische Inschrift aus Chalketor*, Kadmos 8, 1969, 152—157.

1 AAA	a	21 ΓΛΓ	b
2 ΚΦΕ	e	22 ΔΔΩΒ	p
3 □	j	23 ΜΜ	s
4 △	i	24 ΡβΡ▷	ς
5 +×	y	25 ΤΠΠΙΨΩ?	τ
6 O	o	26 ΞΑΖΨΑΠ	η
7 YYV	w	27 ΨΨΨΨγ	ε
8 Λ	u	28 ⊕○	τ
9 ΗΧΩΩΩΩ	h	29 ΦΦΦΦΘ	ć
10 ΉΗ	h̄	30 Τ↑Τ	ξ
11 ΟΟΟΟ	g	31 Δ△	d
12 ΩΩΩ	q	32 ⇧I	ż
13 ΠΠΠΩ	k	33 X	
14 Υ▽▽	k̄	34 X̄	
15 Σ	x	35 Z̄	
16 ΖΣΘΘΘ	l̄	36 R	j? q?
17 Εθθθ	r°		
18 ΖΛΖΦΖΖ	r		
19 ΝΝΝ	m		
20 ΗΩΞ	n̄		
INDÉTERMINÉS:			
		33 X	
		34 X̄	
		35 Z̄	
		36 R	j? q?

Fig. 1. Tableau de signes cariens.

On peut construire ainsi un code de transcription aux trois quarts complet, qui s'avère capable de retrouver phonétiquement les noms propres dans les bilingues qui ne se prêtent pas à un tel repérage préalable. On montrera ici que, par surcroît, un tel code retrouve de façon très satisfaisante, malgré quelques surprises, les rapports historiquement connus entre les valeurs et les formes des signes que le carien a en commun avec d'autres alphabets.

On peut, avec une très forte probabilité, identifier d'emblée les noms propres dans certaines des inscriptions bilingues. Beaucoup de textes votifs ou de graffiti d'Egypte ne comportent qu'un, deux, ou trois mots cariens, et la comparaison avec les inscriptions similaires en grec ou en syllabaire chypriote conduit à admettre qu'il s'agit dans ces formes stéréotypées d'un nom propre, suivi éventuellement du patronyme, du papponyme, ou bien du nom de la ville d'origine ou de la tribu. On remarque alors l'existence en carien de suffixes préférentiellement attachés au deuxième ou au troisième mot de telles inscriptions: ce sont -17-29/, -29/, -29-5-17/ et -5-17³. Le dernier groupe peut avoir une existence indépendante, comme le montre la comparaison de F 14 avec F 13 et 15. On interprétera ces faits en reconnaissant là des suffixes caractéristiques des patronymes, et on admettra que le groupe 5-17 représente le mot "fils", tandis que -29/ doit être un suffixe génitival, éventuellement assimilé au dernier phonème du mot auquel il s'ajoute. Il est probable alors que dans la finale -17-29/ le signe 17 est une forme élidée du groupe 5-17 (cf. F 4, comparé à F 10 et 65), devenue constitutive d'une famille de noms propres comme cela se rencontre dans beaucoup d'autres langues. Dans ces conditions le repérage des patronymes et des papponymes peut se faire avec une bonne sécurité, en tenant compte du fait que, comme l'indique F 14, le mot "fils" peut parfois être transposé en tête du patronyme. Ces observations conduisent à chercher le nom propre principal dans le premier mot des inscriptions F 45 I, 46, 48 bis et 51, en notant qu'en F 46 la première séquence de signes délimitée par un diviseur de mots est en fait composée d'un premier groupe de cinq signes, isolable d'après les parallèles F 53, 58, 69, 70, L 9a, B 3 et 7, et d'un deuxième groupe qui est muni du suffixe -29/. F 43 devrait être classé ici d'après son apparence extérieure, mais l'étape suivante de la recherche montre immédiatement qu'il s'agit précisément d'un cas où le mot "fils" est placé en tête du nom qui, d'après le texte

³ Les numéros sont ceux du tableau des signes (Fig. 1).

égyptien, est ici un matronyme. Quoique ce moyen de repérage fasse défaut dans l'épitaphe d'Athènes (D 19), la brièveté du texte carien en comparaison du texte grec, qui indique expressément la présence d'un nom principal, d'un ethnique et d'un patronyme, conduit à voir là également une de ces formules condensées commençant directement par le nom principal.

Un moyen de repérage de même type est offert par le groupe initial /9-17 qui occupe la deuxième position dans les trois inscriptions où il apparaît de façon certaine, F 19, 40 et 47. La structure de F 19 doit être rapprochée de la forme stéréotypée qu'on vient d'examiner, avec en dernière position un patronyme identique à celui de F 51: on admettra que le premier mot est un nom propre, et qu'il en est de même dans le cas parallèle F 40 (le début de F 47 est identique à celui de F 19). De la même manière, le groupe initial /23-21 (cf. D 16) apparaît en deuxième position en F 45 II et en Lgr, alors que dans cette dernière inscription (sinistroverse) le premier mot occupe la place du nom propre exigé par le texte égyptien qui précède immédiatement: on tiendra compte du parallélisme entre ces deux inscriptions en reconnaissant un nom propre dans le premier mot de F 45 II.

Un cas encore est résoluble à ce stade. En D 11 le texte grec contient la triple répétition de l'ethnique formé d'après le nom de ville Kildara. Or dans le texte carien correspondant, qui est conservé dans sa grande majorité, on trouve la répétition de la séquence 14-17-32-1- (fin de la première ligne et début de la troisième), alors que les autres séquences répétées ont au maximum trois signes. Il paraît indiqué de chercher dans cette séquence exceptionnelle l'équivalent carien du mot "Kildaréen".

On peut alors entreprendre, pour chacun des mots qu'on vient de repérer, l'identification des signes cariens avec les phonèmes attestés par les versions hiéroglyphique ou grecque. On doit tenir compte pour cela d'une certaine marge qui existe dans l'interprétation phonétique de l'écriture hiéroglyphique⁴, et des approximations pratiquées dans les

⁴ L'incertitude plane encore en partie sur la vocalisation de l'écriture hiéroglyphique. Mais surtout il faut noter que les lois générales de phonétique égyptienne qui ont été dégagées d'après les transcriptions coptes et grecques, presque toutes tardives, cachent de nombreuses exceptions. Ainsi, il est nécessaire de nuancer les interprétations phonétiques qui figurent dans l'ouvrage de O. Masson et J. Yoyotte cité ci-dessus, en complétant leur liste des transcriptions connues. On trouvera ci-dessous, en plus des éléments d'appréciation qu'ils ont réunis, les types principaux des données grecques fournies par les listes onomastiques de H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen I*,

transcriptions grecques des phonèmes étrangers⁵. Malgré le facteur d'incertitude qu'on est ainsi obligé d'accepter, on voit immédiatement qu'il est impossible de concilier l'ensemble de ces mots cariens avec leurs correspondants phonétiques présumés sans admettre que le carien se sert d'un alphabet classique et qu'il pratique par endroit une écriture purement consonnantique, analogue à celle du phénicien ou de l'hébreu, en la nuançant dans d'autres cas par un emploi partiel de voyelles. On retrouve ainsi, sur des bases indépendantes, la thèse de V. V. Ševo-roškin, qui a été le premier à prendre en considération systématique la présence de tels procédés dans les inscriptions cariennes⁶. En procédant alors progressivement par repérage préalable des groupes phonétiques tels que les voyelles, ou bien les consonnes labiales, dentales etc., on obtient dans cette hypothèse une première série de valeurs, dont huit

Glückstadt 1935, et de F. Preisigke, *Namenbuch*, Heidelberg 1922. Pour les questions de phonétique égyptienne nous nous sommes référés à J. Vergote, *Phonétique historique de l'Egyptien. Les Consonnes.*, Louvain 1945, et, spécialement pour les voyelles à id., *Où en est la vocalisation de l'égyptien?*, BIFAO 58, 1959, 1—19; id., *De Verhouding van het Egyptisch tot de Semietische talen. Le rapport de l'égyptien avec les langues sémitiques*, Med. Kon. VI. Acad. Kl. Lett. 27, 4, Brussel 1965; id., *The Plural Nouns in Egyptian and in Coptic*, Orientalia 38, 1969, 77—96; ainsi qu'à G. Janssens, *Contribution to the Hamito-Semitic and the Egyptian Phonetic Laws*, Chr. d'Eg. 42, 1967, 86—122; id., *Word Accent and Vocalization in Old Egyptian*, Chr. d'Eg. 44, 1969, 241—262.

⁵ Ainsi p.ex. pour D 19, le grec *Tz* de Tumnès (var. Timnès) peut transcrire une consonne mouillée, cf. les équivalents grecs de l'égyptien *tʒ-im-w* en F 48 bis, alors que le fréquent *mn* représente probablement une prononciation particulière de *n*, obtenue en commençant l'articulation les lèvres closes. On trouvera des études d'onomastique et de vocabulaire cariens conservés dans les textes grecs dans A. H. Sayce, *The Carian Language and Inscriptions*, TSBA 9, 1887, 112—154; E. Benveniste, *Noms Cariens*, RHA 1, 1931, 52—57; W. Brandenstein, *Karische Sprache*, in Encycl. Pauly-Wissowa, Suppl. B. 6, 1935, col. 140—146; L. Robert, *Le Carien Mys et l'oracle du Ptôon* (*Hérodote VIII*, 135), *Hellenica* 8, 1950, 23—38.

⁶ L'analyse statistique préconisée par cet auteur pour obtenir la séparation des voyelles et de consonnes sans préjuger de la valeur phonétique des signes, cf. On Karian 4—7, montre qu'il est impossible d'interpréter l'écriture carienne comme un alphabet sans admettre l'existence de chaînes de consonnes. Cependant l'hypothèse de l'écriture consonnantique rend très subjective l'application de cette méthode au repérage des voyelles. Elle ne peut servir dans le cas des textes à très grosse majorité de consonnes, mais si on cherche à restreindre son champ d'application aux textes qui notent les voyelles, on manque de principe qui permette de distinguer ceux-ci des textes purement consonnantiques, et de ceux qui n'utilisent que quelques voyelles auxiliaires. En refaisant l'analyse on constate qu'il est impossible de trouver une division unique complète en voyelles et consonnes qui soit préférable statistiquement à d'autres possibilités.

(*k*, *r*, *m*, *u*, *p*, *s*, *š*, *č*) jouissent de la confirmation mutuelle d'au moins deux bilingues. Les coïncidences sont telles que, dès cette étape, il est difficile de penser qu'elles soient l'effet du hasard. Les premiers résultats cohérents obtenus permettent de préciser certaines correspondances moins évidentes avec le texte égyptien ou grec.

Ainsi on est tenté de voir dans le premier mot de F 45 II, qui est de la main d'un autre scribe que F 45 I, un deuxième nom, proprement égyptien, du même personnage. Il est probable que celui-ci se trouve indiqué par le texte hiéroglyphique à la suite de la transcription phonétique du nom carien, et on peut essayer de concilier au mieux cette donnée avec ce qu'on a déjà admis des valeurs phonétiques des signes cariens. Une version phonétique de la finale *wbm* du nom égyptien est donnée par l'équivalent copte *ouoçem*, où *ç* désigne la prononciation mouillée du *beth*, proche de *bj* (cf. le "ich-laut" allemand). Ceci permet d'expliquer la petite variante qui seule distingue le nom en F 45 II de son parallel en F 45 I: tout se présente comme si le scribe carien avait essayé de transcrire par *10-j* le difficile phonème égyptien. Le début du nom est identique dans les deux inscriptions cariennes, et a en commun avec l'égyptien la première syllabe *pa-*. La difficulté vient du *r* qui suit et qui ne semble pas figurer dans la forme égyptienne. Il est possible que, vu les autres ressemblances, on ait là simplement une assimilation du nom égyptien au nom carien, le *r* de ce dernier remplaçant le *w* égyptien pour former une espèce de monogramme du double nom du personnage. Cette explication suggère une autre possibilité. Le signe "patte d'âne" = *wbm* est redoublé, comme c'est le cas fréquent à basse époque, par le signe "deux bâtons croisés" qui a normalement la même signification, mais qui peut aussi avoir d'autres valeurs phonétiques, en particulier *wr*. Or le mot *wr*, dans des graphies différentes, intervient avec le sens de "grand" (pouvant remplacer un nom divin) dans la composition d'une famille de noms propres commençants par *p3-wr-*, ce qui correspondrait parfaitement au cas présent. Le scribe aurait profité de la double graphie usuelle de *wbm* pour omettre le signe normal de *wr*, probablement à cause d'un manque de place, car sur cette face I de l'objet votif l'inscription carienne et la fin du texte égyptien (qui n'est qu'un "dépassemement de fin de ligne" de la face hiéroglyphique) viennent buter l'une sur l'autre. Or, contrairement à la face II où le texte carien (dextroverse) commence prudemment à l'extrême gauche, en I il est placé presque exactement au milieu de la face, et un ajustement aussi précis se comprend mieux s'il a été fait alors que le texte égyptien n'était pas encore inscrit. Cette interprétation fournirait une solution au

problème du sens du nom égyptien⁷: on pourrait traduire "le Grand est renouvelé (de vie)", ou bien "le Grand renouvelle (la vie)", mettant en jeu une divinité, Ré^c ou Osiris. Une autre possibilité consiste à adopter pour *wḥm* le sens de "héreau" (qui proclamait les noms, et en particulier les mérites des soldats), auquel cas on traduirait "le grand (de la proclamation) du héreau". La première hypothèse expliquerait l'existence par ailleurs des noms *p3-wḥm* ou *wḥm*, en y montrant des hypocoristiques. D'après certains équivalents grecs, tardifs à vrai dire, de noms égyptiens comportant un *w*, la prononciation de *p3-wr-wḥm* aurait pu être voisine de *poroçem*, ce qui se concilierait fort bien avec le texte carien. Quoi qu'il en soit, les analogies phonétiques sont telles que le nom égyptien paraît n'être qu'une déformation du nom carien, cherchant à imposer un sens égyptien possible aux phonèmes étrangers. Une écriture monogrammatique de ces deux noms paraît ainsi très probable.

Les autres cas sont moins difficiles. En F 43 on devine aisément les deux noms égyptiens dans les deuxième et troisième mots cariens, en admettant alors nécessairement, d'après le sens du texte égyptien, que le matronyme est précédé par l'expression "fils de" (= ég. "mis au monde par") qui prend la forme 5-17/ 14-. Le signe n° 14 = *k* doit représenter la préposition "de (par)", équivalente au suffixe -29/ des autres cas. En F 48 bis la répétition du même signe carien à la première et à la sixième place répond à la répétition de l'égyptien *tʒ* au début du nom principal et du patronyme. Ceci définit un premier mot carien de cinq signes où on retrouve immédiatement d'après les équivalents grecs la forme abrégée *tʒ-im-w* (ou *tʒj-im-w*) du nom égyptien, seule connue dans l'onomastique grecque d'Egypte. En D 19 cette dernière identification, ainsi que le repérage de la septième forme de *r* d'après le nom "Kildara" en D 11 (troisième ligne)⁸, permet de découvrir dans les trois derniers signes conservés du texte carien l'équivalent de la forme archaïque **kawér* de l'ethnique "Carien". La correspondance phonétique obtenue ainsi pour le signe n° 12 révèle en F 19 et 47 un équivalent du nom d'Asie Mineure Κακκαβᾶς, cf. l'anthroponyme hittite Kakkapa, et le mot carien *κακκάβη* = "étau" (?). Le *k* redoublé représente usuellement *q*, et il est normal que ce redoublement ne figure pas à l'initiale du mot. On voit alors que le n° 12 = *q* sert en F 51 à transcrire

⁷ Cf. O. Masson et J. Yoyotte, op. cit. 44s., dont nous nous servons pour la suite.

⁸ On obtient ainsi une vérification indépendante de l'identification déduite par Ševoroškin d'observations paléographiques.

l'égyptien *i* = “*r amui*” du nom de la déesse Nit⁹, et la présence de ce procédé conduit à admettre que dans la même inscription le scribe carien, à l'exemple du grec, utilise le phonème voisin *g* pour représenter le ȝaleph égyptien. La valeur *q* éclaire enfin le cas de F 46 où le deuxième mot carien est irréconciliable avec le patronyme du texte égyptien. Le premier signe du mot est une variante du *t* déterminé par F 43, et *q* doit représenter une gutturale: on reconnaît alors le nom féminin égyptien *tȝ-di-r^c*¹⁰ et on admettra que le carien a utilisé le matronym, ce qui d'après Hérodote est une coutume propre aux Lyciens, et respectée par eux de façon absolue. On ne s'étonnera pas de trouver un homme d'origine lycienne dans le corps mercenaire carien d'Egypte, d'autant plus que l'emploi de matronymes est prouvé par le texte égyptien en F 43 et 51. Le même nom féminin égyptien se retrouve presque certainement dans une graphie carienne un peu différente en F 75.

Au terme de cette étape de recherche on dispose des valeurs phonétiques de 26 signes cariens, dont dix (*a, o, w, k, r, m, n, b, p, s*) ont une attestation indépendante au moins double, sans ambiguïté phonétique, et dont 5 (*q, r°, ȝ, i, ȝ*) doivent concilier des transcriptions égyptiennes ou grecques légèrement divergentes. Le principe de détermination qui consiste à éliminer progressivement du champ des possibles les valeurs déjà attribuées à des signes distincts s'avère suffisant dans l'état actuel de la documentation bilingue pour emporter la décision dans tous les cas ambigus. Il est possible alors d'utiliser ces résultats pour retrouver les noms propres encore non repérés.

La clé de l'inscription D 7a (dextroverse) est donnée par l'indication

⁹ Cf. J. Sainte Fare Garnot, Sur les noms des déesses Mout et Neith, en grec et en égyptien, *Rech. de Papyr.* 3, 1964, 17—23, qui montre que *i* représentait une consonne précédant immédiatement le *t* final, sans l'intermédiaire d'une voyelle. Deux lignes d'évolution phonétique peuvent être envisagées pour l'aménagement du *r* primitif: soit le passage à un *r* intérieurisé non vibré (*r°*), qui fut dans d'autres cas noté ȝ, et qui s'est transformé en *j*, noté *i*; soit un passage au *r°* puis à / mouillé et à *j*. La deuxième possibilité est peu probable dans le contexte égyptien qui laisse fort peu de place à /, et est très difficile à admettre sans l'introduction très tôt d'une véritable voyelle *i* entre le *r* primitif et le *t* final, ce qui est contradictoire avec la préservation de ce *t* d'une élision complète. On retiendra la première hypothèse, qui a de très bons parallèles en anglais: le fait que le son intermédiaire ait pu être noté ȝ aide à comprendre la transcription carienne *q*, ainsi que le fait que le *r°* carien transcrira ȝ en B 3 et 7.

¹⁰ Ce nom ne figure pas dans la liste de Ranke, mais celle-ci fournit l'équivalent *tȝ-di-pȝ-r^c* qui ne fait qu'ajouter l'article, ainsi que les deux correspondants masculins *pȝ-di-r^c* et *pȝ-di-pȝ-r^c*. On dispose par contre de nombreux équivalents grecs de cette forme du nom, cf. les exemples pour F 46.

qu'il s'agit de prêtres. Or il est presque certain que la terminologie conservée dans la note d'Hésychius κοίης·ιερεὺς Καβείρων, ὁ καθαίρων φονέα·οἱ δὲ κόης est d'origine carienne¹¹. Le sens qu'Hésychius donne aux mots dérivés de κοίης (κοιάται·ιερᾶται. — κοιόλης·ὁ ιερεὺς. — κοιώσατο·ἀφιερώσατο, καθιερώσατο) montre qu'il ne s'agit pas seulement d'un titre particulier au culte des Kabires, mais du mot commun "prêtre", emprunté à un substrat linguistique non grec. Il est possible de localiser cet emploi dialectal. Κοίης est attesté comme nom propre d'homme à Ephèse, et une variante du même mot se trouve à l'état composé dans un groupe d'inscriptions de Didymes (κώταρχος τῶν Μεγάλων Θεῶν Καβίρων, à interpréter d'après ἀρχιερεὺς τῶν Θεῶν Μεγάλων Καβίρων qui figure dans une inscription de Tlos). Or dans cette région de la côte ionienne le substrat de population pré-hellénique était carien. Les variantes κόης et κωτ- pointent vers un mot carien de la forme *kow(e)t/s*. L'origine carienne de ce mot semble confirmée par le fait qu'à Sardes le titre de la prêtresse d'Artémis était καύεις, et que la forme lydienne du mot "prêtre" est *kawēs*¹². Or d'après une tradition carienne, enregistrée par Hérodote, les Cariens, les Lydiens et les Mysiens étaient des races

¹¹ Cf. pour la suite l'article "Kabeiroi" dans Pauly-Wissowa, Real-Encyclopädie 10, 1917 (Kern). L'origine ethnique du culte des Kabires est discutée, mais il paraît peu douteux qu'il faut la chercher en Asie Mineure. Kern opte pour une provenance phrygienne, mais cette opinion s'appuie sur des bases fragiles ou purement hypothétiques, et semble en contradiction avec l'aire de diffusion géographique de ce culte. Sans qu'on puisse traiter ici complètement la question, on notera que sur les treize sites où le culte est attesté à l'intérieur du continent d'Asie Mineure, sept sont groupés en territoire carien, tandis que les autres sont largement dispersés. Cette concentration signale la Carie comme un centre de diffusion, et doit être mise en relation avec la tradition de valeur qui fait de Kabeiros un roi d'Asie, ce qui oriente vers la même région, surtout si on tient compte de l'ancienne extension de la population carienne, jusqu'au nord d'Ephèse, et peut-être jusqu'à Sardes. La présence de ce culte dans les Cyclades s'explique bien par les relations protohistoriques des Cariens avec les Lélèges, qui ont fini par s'implanter en Carie. Le sanctuaire de Thèbes doit son origine à la migration des Kadménens, venus de Carie. L'association de Kadmeilos aux Kabires dans le culte de Samothrace trahit la même tradition. Le groupe Tyrène (îles de Lemnos, Imbros, Lesbos et Samos) a très probablement ses racines dans la région entre Smyrne et Myrina, et pourrait représenter une branche cousine de la branche carienne, remontant à un ancien fonds religieux asianique. On remarque en particulier qu'il existe une relation entre Imbros et les Cariens, puisque l'Hermès-Kadmeilos d'Imbros est vénéré par les Cariens sous le nom Imbramos. Tout ce contexte aide à comprendre l'emploi d'un mot carien pour désigner les prêtres des Kabires.

¹² Cf. l'inscription lydienne G 26 étudiée par G. W. Elderkin dans AJA, 1933, 387—396.

apparentées, qui avaient une association cultuelle au temple du Zeus carien de Mylasa (capitale de la Carie). De plus, à Sardes il y avait un fond de population carienne, comme le montre la présence d'ostraka cariens des VII^e et VI^e s.av. J.C. L'apparente identité du mot "prêtre" en carien et en lydien peut donc provenir soit d'une parenté linguistique, soit d'un emprunt fait par les Lydiens dans le domaine cultuel. Quoi qu'il en soit, on retrouve aisément la forme carienne du terme (plutôt que la forme lydienne) dans le premier mot de D 7a, à vocaliser *kuvic-*. Ce mot n'étant plus répété ensuite, comme en grec, on admettra que la version carienne est plus concise, et ne contient plus que l'énumération des cinq noms propres: le nombre de signes s'accorde bien avec cette hypothèse. Le dixième signe de la première ligne étant un *p*, on repère le début du deuxième nom, Phaneō, dont l'oméga final doit correspondre au *w* qui figure en treizième position. Le premier et le troisième nom commencent en grec par le nom d'Hermès: on supposera qu'il s'agit là d'une transposition d'un nom divin indigène qui devrait donc se répéter dans le texte carien. Le *s* qui figure à la sixième et à la quatorzième position est alors l'initiale commune de ces deux noms. En admettant que dans le premier nom la première voyelle n'est pas notée, on choisira pour la deuxième consonne (n° 28) la valeur *c* (*ts*), suffisamment proche de *č* (*tsj*) pour constituer un équivalent acceptable du début du troisième nom. A la deuxième ligne les quatre premiers signes correspondent bien à la finale de Hermiados, ce qui détermine le début du quatrième nom, dont on retrouve immédiatement la syllabe *so*. Le *ar* des onzième et douzième positions doit alors être le début du dernier nom, Arrissios, dont le double sigma répond parfaitement au *c* carien de la quatorzième position. Or ce nom se retrouve en F 45 I et en D 8 écrit avec un *t'* (*t* mouillé) à la place du *c*, ce qui fournit une bonne confirmation de cette valeur du n° 28. Il faut probablement reconnaître la même équivalence phonétique dans le couple de formes *a-rqmc* (D 2, fin de la ligne 1 et début de la ligne 2) et *arqmot'* (D 1, ligne 3), mais la présence d'un *t'* (n° 26) en D 2 (ligne 1, deuxième signe) empêche d'identifier purement et simplement les signes n°s 26 et 28, irréductibles d'ailleurs paléographiquement l'un à l'autre. Le caractère approximatif et partiel des correspondances phonétiques avec le texte grec ne doit pas faire difficulté, car il est clair par l'ensemble de cette inscription qu'on n'est pas en présence de transcriptions phonétiques directes, mais de formes traditionnelles, cariennes et grecques, légèrement différentes, des mêmes noms.

En D 10, le texte grec, très mal conservé, fournit un seul nom propre

possible: ἐπὶ Νησαιοῦ, ou bien Σπινησαιοῦ (ce qui pourrait être un patronyme). On ne trouve aucun correspondant dans le texte carien, mais il est possible qu'il y en ait eu un dans les lacunes des lignes 5 à 7. On peut noter cependant qu'à la quatrième ligne, signes 10 à 13, figure le mot isolable *dr̄z̄i* (le groupe -*mua* qui précède immédiatement se retrouve plusieurs fois et constitue une finale d'après la deuxième ligne de D 10; le mot lui-même est suivi d'un diviseur). On est tenté d'identifier ce mot avec le nom lydien *atrástás*, que Pausanias et Hérodote assimilent au nom grec Αδραστος. Le *a* initial du grec et du lydien a pu être omis par le graveur carien pour éviter la répétition d'une voyelle. L'équivalence phonétique est d'autant plus attirante que le *s* lydien, dont la valeur exacte est discutée, se trouve transcrit dans l'unique bilingue araméenne utilisable (G 1) soit par *šin* (dans le nom d'Ephèse), soit par *zaïn* (dans le nom *'artmwzj* = Artémis, pour lequel l'araméen est plus proche du lydien *artimus* que du grec). Une pareille ambiguïté phonétique appartient à la valeur *ż* (*ż* mouillé) qu'on a adoptée ici pour le signe carien correspondant (n° 32), ce qui d'une part cherche à rendre compte de l'équivalence en F 43 avec un *s* égyptien qui devait être légèrement chuintant (cf. sa transcription habituelle par *š* en moyen-babylonien), et d'autre part permet d'expliquer la graphie *k̄r̄żara* en D 11 comme le résultat de la dégradation par mouillure du delta de Kildara.

En D 11 il manque encore l'équivalent carien du nom propre Υσσ[ωλλω] Σαμιωου, où la finale du nom principal est la restitution la plus probable, n'excluant pas pourtant la variante Υσσωλδω ou l'un des noms Υσσις, Υσσισις, Υσσωης connus par l'inscription d'Halicarnasse¹³. Le patronyme est l'une des formes grécisées du nom propre égyptien *čamawu* rencontré déjà en F 48 bis¹⁴. On le retrouve facilement aux signes 16 à 21 de la troisième ligne, avec le suffixe caractéristique *-č*. Il est précédé immédiatement par le groupe *mč* qui apparaît ailleurs en finale, et doit marquer ici la fin du nom principal, à moins qu'il ne s'agisse d'un mot distinct. Le début du nom peut être déterminé à partir du *s* qui figure à la douzième position de la ligne: d'après le grec *Yss...* on le considérera comme le second signe de la

¹³ Cf. B. Haussoullier, Inscription d'Halicarnasse, BCH 4, 1880, 295—320.

¹⁴ Le sens de ce nom serait πόθυμος: Brandenstein interprète à tort cette glose en identifiant *pro-* à *sa-* et *thumos* à *muwa*, car il est clair qu'elle se réfère au sens égyptien primitif "Qu'il se saisisse d'eux". Le *w* égyptien final devait être vocalisé *-wū*, ce qui fait penser que la forme carienne en D 11 (*s' m w u a č*) note peut-être cette voyelle finale, omise en F 48 bis.

forme carienne du nom, le premier étant alors le n° 16 (deuxième forme). Le parallélisme établi par la forme grecque avec le quatrième nom de D 7 conduit à admettre que le double sigma représente dans les deux cas une assimilation consonantique, la première consonne carienne devant alors être sonore et transformable en *w* (ce qui est le cas de *m* en D 7). En éliminant les consonnes dont la forme carienne est déjà connue, il reste comme possibles soit le *n* qu'on n'a pas encore retrouvé dans les inscriptions de Carie, où il pourrait donc être représenté par une variante, soit un *l* sonore, de préférence vélarisé car il se transforme alors aisément en *w*. La première hypothèse s'expliquerait mal paléographiquement. On adoptera la deuxième qui est certainement la meilleure du point de vue phonétique.

Le fait qu'on ait pu retrouver aussi bien le mot carien *kuvíco* = "prêtres" que les autres noms propres constitue une vérification importante de la méthode utilisée. On peut aborder alors le deuxième moyen de contrôle, qui est la confrontation avec les valeurs traditionnellement attachées à certaines formes de signes. Même si dans l'ordre de la découverte intuitive il est difficile de ne pas s'inspirer des suggestions qui se présentent par ce biais, dans l'ordre de la recherche systématique toutes les valeurs adoptées jusqu'à présent (cf. le tableau final) sont déterminées par les équivalences phonétiques, grâce à la méthode d'élimination progressive signalée ci-dessus. Cette remarque permet de mesurer toute la portée d'une telle confrontation. Celle-ci suppose la détermination préalable des variantes paléographiques des signes cariens. D'assez larges désaccords subsistent entre les auteurs dans ce domaine, et un bon nombre de leurs positions sont difficilement acceptables du pur point de vue de la paléographie qui a ses méthodes propres pour établir l'ordre des vraisemblances, c'est-à-dire pour indiquer quelles identifications de forme peuvent jouir d'un droit de présomption. On s'est imposé ici (cf. le tableau des signes) de tenir compte au maximum des types de variations qui affectent les signes de forme similaire dans les autres systèmes d'écriture. Ceci s'applique par exemple aux signes n° 9, 10, 11, 18, 20 etc. Par ailleurs, on a admis que les formes qui risquent sérieusement d'être confondues avec celles de signes certainement distincts peuvent difficilement être des formes primitives, et qu'il faut leur chercher une variante dont les caractéristiques distinctives n'ont pas encore été effacées par l'évolution graphique involontaire. Simultanément, les formes dégradées sont normalement le point de départ d'une nouvelle différenciation, destinée à éviter les confusions. De tels phénomènes sont assez clairement observables dans les inscriptions dont

on dispose, en particulier dans les couples de signes suivants: n° 9 et 18; n° 9 et 19; n° 16 et 29 (pour lesquels il est certain d'après F 46 et 74 qu'il s'agit de deux phonèmes distincts, et d'après D 10, troisième ligne, signes 5 à 7, que l'adoption de la deuxième forme du n° 29 a laissé la première forme de ce signe au n° 16); n° 18 et 25 (la septième forme du n° 25, cf. F 43, ne peut être qu'une variante de la huitième, qui est distinguée du n° 18 par la comparaison de F 69 avec F 2b); n° 24 et 3 (ou bien 12: cf. le n° 36 qui est certainement le résultat d'une différenciation secondaire, parallèle à celle qui a produit la quatrième forme du n° 13). Il n'y a pas de raison suffisante actuellement pour penser que les signes non encore déterminés n° 33, 34 et 35 sont des variantes d'autres signes, de valeur phonétique déjà connue, d'autant plus qu'on attendrait encore la présence de spirantes labiales, et que l'organisme des sifflantes n'est peut-être pas complet.

Dans ces conditions, on remarque d'abord que les signes de valeur *a, e, o, w, b, g, q, s, t, d, z* ont purement et simplement les formes qu'on attend d'après l'alphabet phénicien et ses dérivés. Il est probable de plus que la forme de *b* n'est qu'un avatar du hé phénicien, cf. la sixième forme, connue en araméen. Les autres signes manifestent des rapports entre valeur et forme extrêmement significatifs. Il est clair tout d'abord que les signes *k* et *ḳ* ne sont que de simples différenciations secondaires du "qoph". Ceci suggère que le signe phénicien pour *k* avait changé de valeur phonétique: or on le retrouve tel quel au n° 26 avec la valeur *t'* (*t* mouillé) ce qui correspond à un phénomène classique de pré-palatisation. On admettra d'autant plus facilement la présence d'une telle évolution phonétique qu'elle est abondamment attestée au voisinage de la Carie, dans le passage du luwite au lycien. Mais alors le fait que le signe phénicien pour *t* reçoit en carien la valeur *y* (yod sourd, n° 5) ne doit pas être un hasard, mais correspond sans doute à la transition *t>t'>tj>y*. Les mêmes phénomènes de mouillure sont révélés par l'existence en carien des sons *i* et *ż*. Enfin, il est remarquable que la valeur *ż*, produit normal de la dégradation d'un *t* mouillé, soit attachée au signe n° 30, identique par sa forme au signe représentant la syllabe *ti* dans les syllabaires Linéaire B et chypriote: la présence de la voyelle *i* explique parfaitement une mouillure du *t*. On notera que le même signe possède en lydien une valeur très voisine, *c* d'après Gusmani, ou palatale sibilante d'après Fraser¹⁵. La cohérence de cet ensemble de faits est telle

¹⁵ Cf. J. Fraser, *The Lydian Language*, in *Anatolian Studies presented to Sir W. M. Ramsay*, Manchester 1923, 139—150. La première forme du signe carien (en F 19)

qu'on peut chercher à en tirer des conclusions pour trois cas moins évidents. La forme du signe n° 25 pourrait n'être qu'une différenciation secondaire du *t* phénicien (croix droite ou diagonale), rendue nécessaire quand ce signe reçut dans certaines situations la valeur *y*. Elle aurait été obtenue en potençant une ou deux branches de la croix d'un trait diacritique, en s'inspirant peut-être d'un signe du syllabaire chypro-minoen qui a la forme d'une croix potencée aux quatre branches. Ceci expliquerait l'existence des deux types de variantes du n° 25, verticales et inclinées. Le signe n° 28 (*c*) est pratiquement identique à un signe des écritures ibériques, transcrit par le latin *C*¹⁶: l'évolution phonétique bien connue de ce dernier par pré-palatisation se retrouverait ainsi ici plusieurs siècles à l'avance. Enfin le signe rare n° 15, qui ne possède aucun équivalent phonétique dans les bilingues, est utilisé dans un graffito grec d' Abu Simbel, contemporain des graffiti cariens, pour écrire le nom propre Ana-15-sanor: il représente là certainement une (vélo-)palatale sibilante, transcrise usuellement en grec d'Asie Mineure par le *xi*¹⁷. On pourrait donc voir dans le signe carien un *k* mouillé, qu'on notera ici *x*.

Le groupe des labiales offre la particularité d'intervertir les formes traditionnelles de *m* et *n* d'une part, et de *b* et *p* d'autre part. Ces deux phénomènes pourraient paraître en corrélation, et provenir d'une confusion générale dans le domaine des labiales qui n'étonnerait pas dans le monde méditerranéen ancien (cf. la non-distinction de *b* et *p* dans les syllabaires Linéaire B et chypriote, ou l'alternance *b/m* dans le secteur

garde les trois points caractéristiques du signe analogue au *ti* qu'partie de l'écriture minoenne hiéroglyphique linéarisée (Evans n° 13e). Ils ne sont utilisés ni dans le Linéaire A ou B, ni à Chypre (chypro-minoen ou syllabaire chypriote), mais apparaissent dans les tablettes de Deir 'Allâ. La tradition carier soutient l'identification avec une écriture des "Peuples de la Mer" proposée par le p. de Vaux pour ces tablettes, et pourrait constituer une preuve de l'identité du signe minoen avec *ti*.

¹⁶ Les finales latines *-CEN* ou *-GEN* correspondent presque certainement aux finales ibériques qui utilisent ce signe, et qui caractérisent les ethniques. M. Gomez Moreno le transcrit par *ce/ge*, mais il paraît très douteux qu'il faille accepter des valeurs syllabiques dans ces systèmes d'écriture, au vu, entre autres, du présent déchiffrement du carien. Certaines variantes du signe montrent qu'il s'agit d'une déformation du guimel phénicien. La pré-palatisation de *g* conduit vers le son *dʒ* et non *c*, mais il n'y a pas de raison suffisante actuellement pour mettre en doute les équivalences phonétiques fournies par D 7 pour le signe carien: il est probable donc que du côté carien le *g* sous-jacent à ce signe s'était préalablement assourdi en *k*, dont *c* est un produit normal.

¹⁷ Cf. A. Bernand et O. Masson, Les inscriptions grecques d'Abu Simbel, REG 70, 1957, 11s., graffito n° 2. Ces auteurs transcrivent ce signe par le *khi* grec.

lycien). On peut cependant recueillir quelques informations plus précises sur ce qui s'est passé. La troisième forme de *n* (n° 20) est identique au signe lycien transcrit usuellement par *ñ* et représentant en fait probablement une semi-consonne nasale, dérivée d'un *wn* primitif luwite¹⁸. Ce signe apparaît fréquemment dans le groupe *ñm* qui semble exprimer seulement la prononciation particulière de *n* notée ici *n̄*: étymologiquement en effet ce groupe correspond normalement à un simple *n* luwite. Cette singularité phonétique, qui consiste à avancer l'émission de l'élément vocalique nasalisé, alors que les lèvres sont encore closes, fait commencer l'articulation de *n* comme celle de *m* (cf. les transcriptions grecques *mn*). Cela a dû provoquer le choix comme symbole correspondant de la forme de *m* attestée par certains alphabets italiques (n° 20). Le signe n° 19 pourrait être alors une différenciation secondaire du *mem* phénicien par simplification, ou l'emprunt conscient du signe de *n* pour éviter une confusion avec le n° 23 (*s*). Le cas de *b* et *p* est éclairé par l'existence historiquement connue d'une transition phonétique *p>b*, attestée par les alternances: hittite Kakkapa/grec Kakkabas; luwite *tupaiti*/lycien *tubeidi*. Le signe n° 22, non phénicien¹⁹, semble n'avoir été adopté que quand le signe primitif pour *p* avait changé de valeur. Il est possible qu'à l'origine il n'y avait qu'un seul signe pour ces deux phonèmes, comme dans les syllabaires Linéaire B et chypriote.

Dans le groupe des liquides, le prototype de *r* semble être non phénicien, d'après la première forme (en F 48) qui paraît la plus archaïque et qui se rapprocherait du signe lydien interprété comme *v* par Gusmani, et comme *í* par Elderkin, et remontant probablement au signe A 18 du syllabaire de Byblos²⁰. Par contre la forme du resh phénicien paraît avoir été héritée par le n° 24 (*ȝ*). En fait le prototype de ce dernier signe (cf. la première forme) est soit le dalet sémitique, soit le signe D 5 du syllabaire de Byblos, ou enfin l'un des deux signes hiéroglyphiques minoens "battant de porte avec gonds" (Evans n° 44, d'où le dalet = "porte" proto-sinaïtique et sémitique commun) ou

¹⁸ Cf. R. Shafer, Greek Transcription of Luwian, Jahrb. f. kleinas. For. 1950, 1—12.

¹⁹ La forme du signe est celle du bêta grec archaïque en position couchée, ce qui est sans doute primitif, car cette position horizontale, éventuellement inversée pointes en bas, est la position normale du prototype commun probable, le signe hiéroglyphique minoen 'deux seins' (Evans n° 4, identique au n° 114 qui en est la schématisation linéaire). L'identification qui a été proposée avec le *mi* chypriote est une méprise, car, dans ce signe, les deux triangles ne sont fermés qu'accidentellement.

²⁰ Cf. M. Dunand, Byblia Grammata, Beyrouth 1945. Nous avons montré dans notre mémoire de l'Ecole Biblique et Archéologique Française de Jérusalem, 1973, qu'il s'agit d'un syllabaire du même type que le Linéaire B. Cette écriture reste non déchiffrée.

“hache simple” (Evans n° 12). La ressemblance de ce signe avec le resh phénicien a dû proscrire l’adoption de celui-ci pour la valeur *r*, et cette lacune a probablement été comblée par le choix d’un signe de forme voisine, sans égard à la valeur phonétique primitive de ce symbole. Le n° 17 représentant un phonème inexistant dans les autres alphabets possède tout naturellement une forme originale²¹. Quant au n° 16, sa première forme (dans une stèle de Saqqara-Nord, JEA 1970, pl. XV, 2) est absolument identique à celle du lamed phénicien archaïque, et la correspondance de valeur et de forme serait parfaite. L’hésitation à admettre cet emprunt vient de ce qu’il faudrait alors le placer aux environs du XIII^e s. av. J. C., c’est-à-dire quelque cinq siècles avant les premières attestations de l’écriture carienne. La chose n’est cependant pas impensable, car les phénomènes d’évolution phonologique qu’on vient de constater sont inscrits dans le système d’écriture lui-même et montrent que l’alphabet carien est déjà beaucoup plus vieilli au VII^e s. av. J. C. que ne l’est l’alphabet grec classique après quelque quatre siècles d’existence. La pratique de l’écriture consonnantique est également un indice d’archaïsme pour la période à laquelle ce système d’écriture s’est créé. Un cadre historique possible serait offert par la tradition qui situe “après la guerre de Troie” une période de thalassocratie carienne, ce qui se placerait bien dans la première partie du XII^e s. av. J. C. Il est difficile cependant de s’engager dans cette hypothèse sans confirmations supplémentaires.

En définitive cette confrontation avec les valeurs traditionnelles des signes apporte une confirmation globale du code de transcription élaboré à partir du repérage des noms propres dans les inscriptions bilingues. Le cas le plus problématique est apparemment celui du n° 17, mais même là la valeur *r*^o (*r* apico-palatal non vibré) rend bien compte d’une transcription par l’égyptien *j* en contredistinction de *r* (F 40), ainsi que d’un emploi de remplacement pour le ȝaleph égyptien (B 3 et 7). L’existence d’un tel phonème en carien semble confirmée par des alternances telles que Larbēnos/Lairbēnos, Marsaris/Masaris ou Kurprissis/Kouprissis. En D 11 la double équivalence de ce signe avec un

²¹ Pour l’origine de cette forme, cf. M. S. F. Hood, *The Tartaria Tablets*, Antiquity 41, 1967, 99—113. Elle se retrouve de plus sur un sceau de provenance incertaine (chypriote ou crétoise), cf. O. Masson, *Les Inscriptions Chypriotes Syllabiques*, Paris 1961, n° 461, pl. LXI, 8, qui pourrait être daté du Minoen Moyen II, et être en relation avec les origines du syllabaire de Byblös. Le prototype pourrait être une forme du signe hiéroglyphique minoen “battant de porte” (Evans n° 44) ou bien le dessin d’un arc armé d’une flèche.

lambda grec (dans Kildara et Yssôllos) représente probablement un cas de l'alternance *r/l*, dont l'existence est connue dans ces régions d'Asie Mineure par les couples de noms de ville Termera/Telmera, Termessos/Telmessos, ou Pinara/Pinale. On pourrait ainsi expliquer le cas de *msočed/Yssôllos* à partir de la variante Yssôldos, dans laquelle le *l* converti en *r°* a dû être facilement élidé (cf. les exemples ci-dessus), le *d* restant devenant mouillé et se transformant en *č* sous l'influence du *e* qui suit. On n'ose en effet faire état du *d* final du nom carien qui risque d'être une désinence ou un suffixe. Une autre hésitation pourrait être occasionnée par la quasi-absence de la voyelle *i* dans l'ensemble des inscriptions connues. Mais le fait que sa forme n'est distinguée de celle de *j* que par un trait diacritique montre qu'il n'y avait pas primitivement de signe spécial pour cette voyelle, ce qui est en accord avec la pratique de l'écriture consonnantique. Il est possible alors que tous les scribes n'aient pas eu le même scrupule que celui de F 43, et qu'ils aient utilisé pour *i* le simple signe n° 3 = *j* (et peut-être le n° 5 = *y*), comme c'est suggéré par le fait que le *j* du matronyme en F 46 est omis, à l'instar d'une voyelle, dans la forme parallèle de F 75.

L'ensemble des recouplements s'avère en tout cas suffisamment abondant pour qu'on puisse utiliser les transcriptions cariennes comme une documentation indépendante sur la phonétique égyptienne de l'époque saïte. Pour faciliter l'appréciation des correspondances phonétiques dans les bilingues, on a réuni ci-dessous les principales données utilisées.

Code de transcription

On n'a pas indiqué dans le tableau des signes l'ensemble des formes inversées symétriquement (sinistroverses et dextroverses). Le sens des symboles phonétiques spéciaux est le suivant: *j* = yod sonore; *y* = yod sourd; *w* = *w* anglais; *u* = *ou* français; *g* = gamma dur; *k̄* = *k* aspiré (*khi*); *x* = *k* mouillé; *l̄* = *l* vélarisé (*l̄ slave*); *r°* = *r* apico-palatal non vibré; *n̄* = *n* avec avance vocalique (*mn̄*); *š* = *ch* français; *t'* = *t* mouillé; *t̄* = *t* aspiré (*th* anglais sourd); *c* = *ts*; *č* = *ts* mouillé; *č̄* = *čs*; *ž* = *z* mouillé.

Pour chaque texte on indique entre parenthèses le sens de lecture (*d*, ou *s*). Les signes illisibles sont indiqués par un point, plusieurs signes illisibles dont il est impossible de déterminer le nombre par un espace blanc entre parenthèses, les signes abîmés de lecture incertaine étant également placés entre parenthèses. Les fins de mots indiquées matériellement dans les textes sont marquées par une barre /; celles qui sont

déduites des séquences parallèles sont notées par deux points ; les coupures probables de morphèmes, déduites des parallèles, sont indiquées par un tiret -.

F 40 (s):

ég.: $\check{s}-r-k-b-j(\hat{o})m$

car.: $\check{s} a r \underline{k} b r^{\circ} o m | b r^{\circ} : g \underline{k} s-m u a-t' j | k t' (r^{\circ}) | ?$
 $m o ? u j-t' | q w m-t'$

F 43 (s):

ég.: $p\beta-di-3'st \quad m's \quad t3-di-wsir$

car.: $q r? r^{\circ} \underline{t} o | p a t h a \acute{c} \acute{c} : y r^{\circ} |$
 $\underline{k} : d o t w \chi y r^{\circ}$

équivalences phonétiques annexes:

— nom principal:

néo-babyl.: $^m pa-ta-ilu\hat{e}-si-i3$; $pa-at-ilu\hat{e}-si-i3$

araméen: $p \acute{t}' s j$

grec: Παταησις, Πατεησις, Πατεητις, et autres variantes.

— nom de la mère:

araméen: $t \acute{t} w s r j$

grec: Τετοσῖρις

— nom masculin équivalent au nom de la mère: $p\beta-di-wsir$

copte: ΠΑΤΟΥΣΙΠΕ

grec: Πατουσιρις, Πετεσιρις, Πετοσειρις, et autres variantes.

— groupe $p\beta-di-$ dans les noms propres suivants:

ég.: $p\beta-di-m3j-h\acute{s}3$ = assyr.: $putumbēšu$

ég.: $p\beta-di-p\beta-r^c$ = hébreu: $potiphera'$

grec (LXX): Πετεφρης

— groupe $t3-di-$ dans les noms propres suivants:

ég.: $t3-di-b3'st.t$ = grec: Τετοβαστις

ég.: $t3-di.t-t3-rpj.t$ = grec: Τατετριφις

— groupe $i3$ dans:

ég.: $p\beta-wr-i3bt.t$ = grec: Πουρεγεβθις, Πορεγιβθις, et autres variantes.

F 45 (d):

ég.: $p-r-i-m$ | $p\beta-(wr?)$ - wbm

carien I: $p a r a j e m$ | $a r m-o t'-y r^{\circ}$

carien II: $p a r b j e m$ | $s b-p o d o$

araméen: $p r j m'$

grec: Πρίαμος (roi de Troie)

équivalences phonétiques annexes:

— groupe wbm :

copte (boh.): ουωçεµ

— groupe $p\beta-wr-$ dans les noms propres suivants:

ég.: $p\beta-wr =$ akk.: $pa-wi-ra$; $pi-wi-ri$ etc.

grec: Πανρις, Πγηρις, etc.

ég.: $p\beta-wr-i3bt.t$ cf. F 43

ég.: $p\beta-wr-diw$ = copte: ΠΟΥΕΡΤΕΙΟΥ

grec: Πορτιους, Πουρτιυ, etc.

F 46 (s):

égyptien: $p-s-m-t-k$ $\epsilon 3$ $n i t$ $s3 w3b-ib-r^c$ (nb-qn)

var.: $p-s-m-t-k$; $p\beta-s-m-t-k$

n.pr.f.: $t3-di-r^c$

carien: $p s m \check{s} k: t t' j r^{\circ} q-\acute{c}$ | $w(r^{\circ})$ | $t' d r r^{\circ} d !$ |
| $! w-x-\zeta r^{\circ}-t$ | $p(r b)d$

var. F 53: | $p s m a \acute{c} \underline{k}-\acute{c}$ |

F 58: $p s m a \acute{c} \underline{k}$

F 69: $p s m a \acute{c}$ (\underline{k}) (dernier signe = $b?$)

F 70: $p s m a \acute{c}$ (\underline{k}) (dernier signe = $b?$)

L 9a: $p s m a \acute{c}$.

B 3: $p r^{\circ} s m a \acute{c} \underline{k} !$

B 7: | $p r^{\circ} s m a \acute{c} \underline{k} !$

F 75: $t d r^{\circ} a q$

— nom principal:

akk.: $pi-\check{s}a-me-(is)-ki$

aram.: $p s m \check{s} k$

grec: Ψαμάτιχος, Ψαμμήτιχος

— matronyme:

grec: Ταθρης, Τατηρις, Τετιρις, Θατρεα, etc.

— nom masculin équivalent au matronyme: $p\beta-di-r^c$

grec: Παθρης, Παταρεις, Παταρεις, Φαθρης.

F 48 bis (s):

ég.: t³-hp-mw s3 t³...

var.: t³-im-w; t^{3j}-im-w

carien: c a m o w: c a t' a r^o-č: t a r s-r^o-č

grec: Θαμαις, Θαμωυς, Σαμαυς, Σανμαυς, Ταμουν, Τιμως, etc

F 51 (s):

ég.: p³-di-nit s3 k-r-r etc.

carien: p g t' i n q t: k r r^o-č-y r^o

grec: Πετενηθις, Πετενηις (dat. Πετενηιτι), etc.

équivalences phonétiques annexes: nom de la déesse *Nit*

— aram.: ... n j t

— grec: Nηιθ

Correspondance phonétique supplémentaire:

hittite: Kakarpa

grec: Κακκαβᾶς

F 19: q q b a: b r^o: k-a-č q: k r r^o-č

F 47: q q b a: b r^o: ()r^o w b()g-r^o-č / a o r.

D 7a (d):

grec: ΙΕΡΕΙΕΣ ΘΕΩΝ ΠΑΝΤΩΝ

ΕΡΜΙΑΣ ΦΑΝΕΩ ΕΡΜΙΑΔΟΣ

ΙΕΡΕΥΣ ΘΕΩΝ ΠΑΝΤΩΝ

ΥΣΣΩΛΛΟΣ ΑΡΡΙΣΣΙΟΣ

car.: 1 k u w č o: s c l c: p w n? w: s o č-

2 m o d š: m s o č-e d: a r m-c č

lydien: kawēs

grec: κοίης· ιερεὺς Καβείρων

κώτ-αρχος/ἀρχιερεύς

καύεις

D 10 (d):

- grec: (1): Ε)ΚΑΣΤΟΣ/; (2):)ΑΡΕΙΗΣ/;
 (3):)ΑΤΕΝΙΑΥΤΟΝ/; (4): Σ)ΠΙΝΗΣΑΙΟΥ/;
 (5):)Σ/; (6):)ΣΣΥΕΝΝΙΟΙΣ/.
- cari.: 1 . . r k r° t'-y q: m ī-o ! / s b-a-ś a-y q: m ī-o ! (.
 2 j r-r° | p r°-s ī-o r°-m u a | p-č m-w t'-l-č | ? p u a (.
 3 y m-! w-č-y r° : š a-o k r y r-r°-m q-y j-d 34 | .
 4 č m-a .ž o-m u a: d r ž č | p o s p-č | .
 5 s b-r°(m)d : s b-a-č m-s-č: p r°-m u a : (.
 6 s(m -m u)a: y j-(s .
 7 y(r)q w-č u(r°- .
 8 č-j(m- .
 9 p r°-m(u a : .
 10 ž a (.
 lydien: atrast(?)

D 11 (d):

grec: ΕΔΟΞΕ ΚΙΛΔΑΡΕΥΣΙΝ ΕΚΚΛΗΣΙΗΣ
 ΓΕΝΟΜΕΝΗΣ· ΥΣΣ(ΩΛΩΩ) ΣΑΜΩΟΥ
 ΕΥΕΡΓΕΤΗΙ ΓΕΝΟΜΕΝΩΙ ΚΙΛΔΑΡΕΩΝ
 ΑΤΕ(ΛΕΙΑΝ) ΔΟΥΝΑΙ ΚΑΙ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ
 ΚΑΙ ΕΣΑΓΩΓΗΝ ΚΑΙ ΕΞΑΓΩ(ΓΗΝ) ΚΑΙ
 ΕΝ ΕΙΡΗΝΗΙ ΑΣΥΛΕΙ ΚΑΙ ΑΣΠΟΝΔΕΙ ΚΑΙ
 ΑΥΤΩΙ ΚΑΙ ΕΚΓΟΝΟΙΣ ΚΑΙ ΚΙΛΔΑΡΕΑΣ
 ΕΙΝΑΙ ΑΝ ΘΕ(ΛΩΣΙΝ)

carien:

- 1 (-a) l-o ž-b a-y a . . r° () : k r° ž a (.
 2 (a)-m u a: (! . . .) k q r-č u r°-m r-č: r g s-q-a l-o-m u (.
 3 k r° ž a r-a u-č: k b: ! s r°-m č: t' m w u a-č: (m)a č-w č (.
 4 r° a s o w b .

D 19 (d):

- grec: ΣΕΜΑ ΤΟΔΕ / ΤΥΜ(ΝΕΩ)
 ΚΑΡΟΣ ΤΟ ΣΚΥΛ(ΑΚΟΣ)
 carien: ī n a s / s a t': q w r : (.
 grec, variante: Τίμνης